



INSCRIPTION ÉTÉ 2020

Aux Accueils de Loisirs

Comment inscrire vos enfants sur les accueils de RETIERS & LE THEIL DE B^{GNE}

Pour les familles adhérentes à l'association

(familles ayant fréquenté les accueils de loisirs les mercredis ou petites vacances scolaires de l'année 2019/2020)

1 À partir du **mercredi 10 juin 2020**, je peux contacter CROCQ'VACANCES pour convenir d'un RDV du 15 juin au 19 juin 2020 afin de procéder à l'inscription de mon/mes enfant(s).

2 Je passe à l'EVS* de Retiers retirer les documents nécessaires ou je les télécharge sur notre site [evscrocqvacances.com] :

- Le dossier d'inscription composé :
 - Fiche sanitaire + fiche des autorisations (à compléter),
 - Règlement intérieur + protocole sanitaire (à consulter),
- Les bulletins d'inscriptions pour les périodes souhaitées (Retiers juillet /août - Le Theil de B^{gne}/juillet),
- Le programme des activités.

3 Je retourne le(s) bulletin(s) d'inscription accompagné(s) d'un justificatif CAF ou MSA indiquant le quotient familial (par mail ou dans la boîte aux lettres) .

4 L'association génère la facture ou les factures

5 Le jour du RDV convenu, je viens avec :

- Le dossier complet
 - Fiche sanitaire + fiche des autorisations complétées,
 - Copies des vaccins,
 - Attestation responsabilité civile extra-scolaire.
- Un moyen de paiement (chèque, espèces, ANCV, CESU, bons CAF).

Les inscriptions d'été sont fermes et définitives. Vous devez donc être sûrs des jours où vous inscrivez vos enfants. Seules les absences justifiées d'un certificat médical pourront donner lieu à un avoir valable sur l'accueil de loisirs concerné jusqu'au 31/12/2020 pour l'enfant concerné.

INSCRIPTION D'ÉTÉ : MODE D'EMPLOI

Pour les familles non adhérentes à l'association

(Nouvelles familles ou familles n'ayant pas fréquenté les accueils de loisirs les mercredis ou petites vacances scolaires durant l'année 2019/2020)

1 À partir du **mercredi 10 juin 2020**, je peux contacter CROCQ'VACANCES pour convenir d'un RDV du 22 juin au 26 juin 2020 afin de procéder à l'inscription de mon/mes enfant(s).

2 Je passe à l'EVS* de Retiers retirer les documents nécessaires ou je les télécharge sur notre site [evscrocqvacances.com] :

- Le dossier d'inscription composé :
 - Fiche sanitaire + fiche des autorisations (à compléter),
 - Règlement intérieur + protocole sanitaire (à consulter),
- Les bulletins d'inscriptions pour les périodes souhaitées (Retiers juillet /août - Le Theil de B^{gne}/juillet),
- Le programme des activités.

3 Le jour du RDV convenu, je viens avec :

- Le dossier complet
 - Fiche sanitaire + fiche des autorisations complétées,
 - Copies des vaccins,
 - Attestation responsabilité civile extra-scolaire,
 - Justificatif CAF ou MSA indiquant le quotient familial.
- Les bulletins d'inscription renseignés
- Un moyen de paiement (chèque, espèces, ANCV, CESU, bons CAF).



Une facture est générée par site (LE THEIL / RETIERS) et par mois (Juillet / Août), il est demandé un paiement par facture (prévoir plusieurs chèques si besoin). Merci !

Les inscriptions se font **UNIQUEMENT SUR RDV**. Aucune inscription laissée dans la boîte aux lettres ne sera prise en compte. Aucune inscription sans règlement ne sera acceptée.

* Espace de Vie Sociale - 12 rue Louis Pasteur à RETIERS
02.99.43.69.27

INSCRIPTION D'ÉTÉ : MODE D'EMPLOI